

La vie après le cancer du sein - La contraception orale

Oeuvre collective d'Europa Donna
Forum France

Extrait de HORMONES et CANCER DU SEIN
Nouvelle édition 2008

La contraception orale

Il s'agit le plus souvent de l'association dans une même « pilule » (ou contraceptif oral) d'un œstrogène et d'un progestatif. Parfois, un progestatif seul est utilisé.

Les contraceptifs oraux agissent essentiellement en bloquant l'ovulation, mais aussi en atrophiant l'endomètre ce qui empêche l'implantation de l'œuf fécondé dans l'utérus. Ils modifient aussi la composition de la glaire sécrétée au niveau du col de l'utérus ce qui gêne le passage des spermatozoïdes.

Dans les pilules contraceptives, l'œstrogène est toujours l'éthinyl-estradiol, œstrogène de synthèse qui est utilisé à différents dosages, les progestatifs sont tous des progestatifs de synthèse et non de la progestérone naturelle.

La tibolone (Livial®) est un progestatif de synthèse qui a aussi une action œstrogénique et androgénique. Elle est employée comme THS en traitement continu. Elle agit sur les troubles liés à la carence œstrogénique, sans provoquer de modification de la densité des seins à la mammographie.

Une publication a cependant montré un petit risque d'augmentation du nombre de cancers de l'endomètre chez les femmes traitées par tibolone.

Le THS consiste à corriger les troubles dus à la carence œstrogénique lors de la ménopause. Il est prescrit si la femme est gênée par un ou plusieurs des troubles précédemment décrits. L'apport d'œstrogène et de progestérone se fait selon deux types de schémas : le traitement discontinu, dit « avec règles », qui mime le cycle naturel avec apport d'œstradiol du 1er au 25ème jour associé à un progestatif du 14ème au 25ème jour et le traitement continu, dit « sans règles », associant en continu œstrogène et progestatif.

Les questions les plus fréquentes posées à ce sujet

- La pilule augmente-t-elle le risque de cancer du sein ?

Globalement, la pilule n'augmente pas le risque de développer un cancer du sein. Pour les femmes ayant pris la pilule très jeunes et longtemps avant une première grossesse, il persiste une incertitude. Il a été montré que la pilule réduit le risque de cancer de l'ovaire et de

l'endomètre. Il n'y a pas de contre-indication à prendre la pilule y compris en cas d'antécédents familiaux de cancer du sein. Une surveillance régulière est nécessaire, comme lors de tout traitement médical.

- Peut-on donner la pilule en cas de cancer du sein ?

La pilule œstro-progestative, comme tous les médicaments comprenant des oestrogènes, est contre-indiquée en cas de cancer du sein.

Le problème des pilules progestatives est parfois débattu : en l'état actuel des connaissances, on ne peut pas affirmer leur innocuité sur de longues années d'utilisation et elles ne doivent pas être données en cas de cancer du sein.

Chez les patientes atteintes de cancer du sein il est conseillé de choisir une contraception par dispositif intra-utérin (stérilet), ou par préservatif.